

CERTIFICAT DE MATELOT PONT – FOAD*

Formation Hybride : mise en œuvre en présentiel et à distance

Réf. CMP - arrêté du 18/08/2015 - *QEP 2025-2027*

TITRE(S) VISE(S) & NIVEAU(X) DE FORMATION

- Certificat de matelot pont, titre monovalent - Niveau 3 (anciennement V)
- Attestations de formation et de succès, le cas échéant, menant au certificat correspondant
- Fiche RNCP : [RNCP39154](#)

TEXTE(S) DE REFERENCE

- [Arrêté du 18/08/2015 modifié](#), relatif à la délivrance du certificat de matelot pont, du certificat de matelot de quart passerelle et du certificat de marin qualifié pont et ses [Annexes II et III](#) fixant le programme de formation et d'évaluation du certificat de matelot pont

FINALITE(S)

- Ce certificat permet d'exercer le métier de matelot aux fonctions d'appui au pont sur des navires de commerce, de plaisance ou de pêche. Le titulaire de ce certificat peut, dans le cadre de son évolution professionnelle, gravir les échelons en poursuivant un cursus de formation à la pêche, au commerce ou la plaisance. Pour plus d'informations, consulter les cursus proposés sur le site [formations.mer.gouv.fr](#) ou cliquer [ICI](#) pour les métiers de la filière Pont.

En lien également : la [Fiche METIER : « Matelot\(e\) »](#)

PUBLIC(S) CONCERNE(S) & PREREQUIS

- **Prérequis réglementaires** : Toute personne âgée de 18 ans, au moins, le jour d'entrée en formation désireuse d'exercer le métier de marin en tant que matelot pont sur navire de commerce, plaisance ou pêche, répondant aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par [décret n°2015-1575 du 03/12/2015](#). Une attestation d'aptitude à la navigation délivrée par un médecin des gens de mer, en cours de validité, devra être fournie avant l'inscription, ainsi qu'une attestation de natation 50 Mètres - départ plongé
- **Prérequis matériels** : Disposer d'un ordinateur et d'une connexion internet (prêt possible)
- Vous êtes en situation de handicap, merci de vous rapprocher de la référente handicap du CEFCM qui analysera votre demande et vos besoins d'accompagnement : isabelle.riou@cefcfm.fr

OBJECTIF(S) DE LA FORMATION

- Préparer le (la) stagiaire aux tâches qu'il, elle devra accomplir dans l'exercice de son futur métier de matelot et ce, dans des conditions satisfaisantes, en toute sécurité, par l'apport de connaissances théoriques et pratiques, le développement de compétences savoir-faire professionnels tels que : connaissances de l'environnement réglementaire, manœuvre, embarcation, matelotage, manutention et arrimage, sécurité, sauvetage, survie, navigation, stabilité, tenue de quart ...

DUREE(S), MODALITE(S) DE FORMATION, EFFECTIFS (SEUILS)

- **378 h 00** dont : **205h00 en centre de formation** (dont 201h30 en face à face, 3h30 en autonomie dirigée) **et 173h00 de formation à distance**, via une plateforme de formation à distance, un PC ou tablette et une connexion internet Haut-Débit. **(Les candidats souhaitant se former sous cette modalité dépourvus du matériel requis doivent le signaler lors de la demande d'inscription).**
- Formation modulaire ⁽¹⁾ (acquisition de modules), théorique et pratique avec exercices/TP, mises en situation, alternant période de formation en centre et à distance réalisée dans divers environnements pédagogiques selon les enseignements (centre, à distance : de chez soi ou en centre si besoin, en milieu mer, bâtiment feu ...)
- Groupe de 16 stagiaires à 24 stagiaires



PROGRAMME DE LA FORMATION

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT – Matelot Pont					
Contenus - Thématiques	Modules – Sous-modules	Durées			
		Face à face	@distance	Autonomie dirigée	TOTAL HEURES
Module P1-Appui Navigation	Navigation (24 h)	8h30	15h30	-	116 h 00
	Météorologie (7 h)	1h30	5h30	-	
	Règles de barre, feux balisage, signaux (28 h)	2h00	26h00	-	
	Tenue du quart (3h)	-	3h00	-	
	Manœuvre/embarcation (54h)	49h00	5h00	-	
Module P2-Appui Manutention, arrimage cargaison et pêche	Manutention et arrimage (3h)	-	3h00	-	57 h 00
	Matelotage et engins de pêche (54h)	48h00	6h00	-	
Module P3-Appui Contrôle, exploitation du navire, assistance aux personnes à bord, entretien et réparation	Description et construction (18h)	3h00	15h00	-	49 h 00
	Stabilité (4h)	-	4h00	-	
	Sécurité (21h)	1h00	20h00	-	
	Entretien et réparation (6h)	1h30	4h30	-	
Module NP-Appui National Pont	Environnement réglementaire (13h=	5h00	8h00	-	13 h 00
Formations Spécifiques STCW	Certificat de formation de base à la sécurité (CFBS@Foad) (forfait 54h)	27h00	27h00 ⁽²⁾	-	89 h 00
	Formation de sensibilisation à la sûreté (5h)	5h00	-	-	
	Certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et radeaux de survie (CAEERS) (30h)	18h00	12h00 ⁽²⁾	-	
Autres actions ou modules complémentaires	Accueil général (7h), Positionnement Pédagogique (3h30)	7h00	-	3h30	53 h 30
	Entretien et validation du projet : Public spécifique PREPA QUALIF (0h30)	0 h 30	-	-	
	Service Social Maritime (3h30)	3 h30	-	-	
	Soutien - Ateliers pédagogiques (P1- Navigation) (14h)	11h30	2h30	-	
	Réussir son intégration dans un nouvel équipage" (7h)	-	7h00	-	
	Techniques de Recherche d'Emploi (TRE) (14h00)	5h00	9h00	-	
	Bilans – entretiens (4h00) (intermédiaire et final)	4h00	-	-	
Evaluations	5 CCF (3 CCF à l'écrit et 2 CCF pratiques) = 5h*	X	-	-	-
	1 Epreuve Finale Orale (Règles de barre, feux, balisages, signaux)	0h30	-	-	0 h 30
TOTAL Parcours CMP - Heures Stagiaire		201h30	173h00	3h30	378 h 00

* Ces heures d'évaluations en CCF sont déjà comptabilisées dans le programme de formation

⁽²⁾ Sous réserve d'obtention des agréments DIRM-NAMO

CONDITIONS D'ADMISSION A L'EXAMEN, DE DELIVRANCE DU DIPLOME

- Avoir suivi la formation et avoir satisfait aux épreuves d'évaluation des modules concernés
- L'évaluation relative au certificat de matelot pont est composée de 5 épreuves en CCF et d'une épreuve finale à l'oral
- Le certificat CMP est obtenu dès lors que le candidat a obtenu une note moyenne $\geq$ à 10/20, sans note éliminatoire, au cours de l'évaluation de chaque module concerné
- En cas d'échec à un module, les modules acquis restent valables 5 ans, le candidat peut donc se représenter aux épreuves du module non acquis durant ce même laps de temps

CONDITIONS DE DELIVRANCE DU CERTIFICAT DE MATELOT PONT

- Être reconnu(e) apte à la navigation par un médecin des gens de mer
- Être âgé(e), à minima, de 16 ans le jour du dépôt de la demande du certificat
- Être titulaire de l'ensemble des attestations de formations modulaires du CMP (Md. P1/P2/P3 et NP)
- Être titulaire du certificat de formation de base à la sécurité (CFBS) valide

INTERVENANT(E)S

- Intervenant(e)s divers, tous qualifiés et/ou experts dans leur(s) domaine(s) de compétences en lien avec les matières enseignées

ENCADREMENT DE LA FORMATION A DISTANCE

- Votre formation, vos apprentissages sont encadrés, tutorés par des formateurs experts, appelés « tuteurs » qui vous suivent et vous accompagnent tout au long de votre processus formatif

DATES, HORAIRES & SITES DE FORMATION

- Consulter le calendrier des formations sur notre site ou nous contacter

TARIF ET FINANCEMENT

- Nous consulter, diverses possibilités de financement existent selon votre situation ou votre statut (salarié.e, indépendant.e, demandeur.euse d'emploi, autre cas ...)

*** Cette formation fait partie de l'offre QUALIF EMPLOI proposée et financée par la région Bretagne ***

Pour les candidats qui hésitent à suivre une formation hybride dont une partie est réalisée à distance, via une plateforme de formation dédiée, sachez que vous n'êtes pas tout seul face à votre ordinateur. Bien au contraire.

Votre formation, vos apprentissages sont encadrés, tutorés par des formateurs experts (appelés « tuteurs ») qui vous suivent et vous accompagnent tout au long de votre processus formatif.

(1) Bien que modulaire, cette formation n'est pas nécessairement mise en œuvre par module sur l'ensemble de nos sites. Pour connaître les sites de formation pratiquant une planification modulaire, merci de nous contacter